

# Débat public

## Projet de terminal méthanier à Dunkerque



# LOON-PLAGE

**Vendredi**

**12**

**Octobre**

- Vous habitez Loon-Plage ou ses environs
- Un projet industriel d'envergure est envisagé sur votre commune
- Pour mieux le connaître, poser vos questions, donner votre avis...

**Participez à cette réunion publique !**

**Salle des mariages de la mairie de Loon-Plage - 18 h 30 - Entrée libre**

**cndp**

Commission nationale

du débat public

**Pour tous renseignements :**

154, avenue de la Libération - 59140 Dunkerque

Tél. : 03 28 63 08 16

[contact@debatpublic-dunkerquegaz.org](mailto:contact@debatpublic-dunkerquegaz.org)

**[www.debatpublic-dunkerquegaz.org](http://www.debatpublic-dunkerquegaz.org)**

**Verbatim du débat public**  
**Projet de terminal méthanier à Dunkerque**  
**Réunion multi-thèmes**  
**du vendredi 12 octobre 2007**

*La réunion multi-thèmes concernant le projet de terminal méthanier à Dunkerque a eu lieu vendredi 12 octobre. La réunion s'est ouverte à 18 heures 35 sous la présidence de Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*Eric ROMMEL*

*Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT*

*Fabrice FOURCADE*

*Frédéric CARON*

*Bruno MILCZYNSKI*

*Sylvain RINGOT*

*Gustave DEFRANCE*

*Aline YASMINE*

*Camille SAISSET*

*Claude HANOTEAU*

*MAIRE DE LOON-PLAGE*

*PRESIDENT DE LA CNDP*

*DIRECTEUR DU PROJET EDF DIR.GAZ*

*RESPONSABLE ETUDES DU PROJET PAD*

*DIRECTEUR DU PROJET PAD*

*DIRECTEUR TECHNIQUE DU PROJET EDF*

*CPDP*

*CPDP*

*CPDP*

*CPDP*

*Avec la participation des habitants de Loon-Plage.*

**La réunion est animée par Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, Président de la CNDP****Eric ROMMEL, Maire de Loon-Plage**

Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à la mairie de Loon-Plage pour ce débat public sur le projet méthanier. Pour les Loonois, qui sont là ce soir, ça va changer un peu par rapport aux réunions publiques habituelles. Nous en avons eu une trentaine depuis cinq ans sur divers projets. Aujourd'hui, ce n'est pas la ville de Loon-Plage ni la mairie qui organise cette réunion. Je laisserai le soin à Monsieur le Président de vous donner les éléments de cette discussion. Quand nous nous sommes rencontrés, il a été très logiquement décidé ensemble qu'une réunion se tiendrait à Loon-Plage, tout simplement parce que l'un des projets qui vous sera présenté ce soir se situe sur la ville de Loon-Plage, sur le site du Clipon. Pour nous, il fallait qu'il y ait une réunion d'information ici. Ensuite, quand il s'est agi de choisir le thème qui sera abordé ce soir, je n'ai pas voulu de thème. J'ai voulu que ce soit une discussion ouverte, que toutes les questions puissent être posées. Ce soir, vous avez le droit de poser toutes les questions. Nous sommes cernés par les caméras, par les micros. Tout est enregistré. Non pas pour vous appeler les jours qui suivent et vous jeter en prison mais pour retransmettre correctement vos questions et ensuite les diffuser sur le site Internet et y apporter surtout une réponse. Surtout posez vos questions. N'ayez pas peur. La commission est justement là pour tenter d'y répondre. Si elle ne peut pas le faire ce soir, elle s'engage à apporter une réponse ou de demander aux gens susceptibles d'y répondre de le faire. Ce que je voudrais – il y a ce soir dans la salle des gens que je ne connais pas – c'est, bien sûr, que vous posiez vos questions mais, à un moment, laissez-leur la parole, puisque c'est aussi pour cette raison que j'ai tenu à avoir cette réunion ici ce soir à Loon-Plage, pour que les Loonois puissent écouter, s'informer mais aussi s'exprimer. C'est tout ce que je souhaite ce soir et je vous remercie d'être venus. Je vous passe la parole, Monsieur le Président.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Bonsoir mesdames et messieurs. Je m'appelle Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot. Je suis le Président de la CNDP, de la Commission particulière de ce débat public. Tout d'abord je voudrais remercier Monsieur Rommel pour l'accueil qu'il nous réserve et pour sa salle qui comporte pas mal de places disponibles. Je le dis pour les personnes qui sont debout. Si vous avez envie de vous asseoir, n'hésitez pas. Je me suis levé par politesse d'abord et aussi puisqu'il m'a été dit qu'on ne me voyait pas très bien depuis le fond de la salle puisqu'il n'y a pas de tribune. C'est très bien, puisque les réunions du type de celle de Loon-Plage – il y en aura une autre à Gravelines, à Grande-Synthe, à Pitgam sont différentes des réunions plus solennelles qui ont déjà eu lieu au Kursaal vendredi dernier et à la Chambre de commerce samedi dernier. Il s'agit toujours du même sujet et de la même règle du jeu mais ce n'est pas la même façon de jouer. Ici, ce soir, il y a d'abord des questions du public. Ensuite, les divers représentants des maîtres d'ouvrage et des administrations vont répondre. Cela permet – et on peut l'espérer – qu'il y ait plus de questions en temps et en quantité qu'il n'y en a eu jusqu'à présent puisque c'est toujours plus facile quand on tire le premier d'avoir un petit avantage en temps et en initiative. Les quatre réunions que je citais devraient permettre d'équilibrer les cinq réunions d'ouverture et de fermeture, trois réunions thématiques organisées traditionnellement.

Je vais d'abord donner la parole aux maîtres d'ouvrage et à l'administration – c'est elle qui contrôle l'enquête publique finale et donc au niveau national de la CNDP c'est bien d'équilibrer et de donner la parole alternativement aux uns et aux autres. Je rappelle que la CNDP - que je présente très rapidement mais que certains d'entre vous ont déjà rencontrée et que j'essaie d'animer et je suis assisté par mes collaborateurs qui sont Gustave Defrance commun aux trois débats qui existent en même temps. Vous avez en ce moment à Verdon-sur-Mer, près de Bordeaux, à Antifer, près du

Havre des débats qui ont commencé au 15 septembre et qui se termineront au 15 décembre. Monsieur Gustave Defrance fait le lien entre les trois et passe son temps à aller d'un site à l'autre. Aline Yasmine qui est à ma gauche, est une brillante étudiante à Sciences Politiques fait une thèse sur les débats publics. Elle est de nationalité syrio-chypriote. Elle a un œil distancié par rapport aux débats que nous avons ici. Dans la salle se trouvent Camille Saïssset, journaliste d'origine, et Claude Hanoteau. C'est auprès d'eux que vous pourrez vous plaindre si quelque chose ne se passait pas bien. A ma droite se trouvent les représentants des maîtres d'ouvrage. Il y a Monsieur Fourcade et Monsieur Ringot pour Electricité de France direction gaz, Monsieur Caron et Monsieur Milczynski pour le port autonome. Ils sont là pour essayer de répondre à vos questions qui sont enregistrées et font l'objet d'un verbatim. Je remercie ces dames pour l'excellent travail qu'elles ont fait jusqu'à présent. Il y a également une synthèse qui est faite un peu pour nous, puisqu'à la fin de chacune des réunions, après le 6 décembre, nous sommes obligés de réaliser une synthèse globale qui sera présentée dans ses grandes lignes le 6 décembre et transmise à notre patron, c'est-à-dire à la commission nationale. La commission nationale la transmet aux maîtres d'ouvrage qui prennent en compte un certain nombre – cela ne veut pas dire toutes – de suggestions, de critiques, de questions qui leur auront été posées. Elle donne des explications aux questions auxquelles elle ne souhaite pas répondre en disant pourquoi elle ne le souhaite pas ou en expliquant pour quelle raison il n'est pas question pour les maîtres d'ouvrage d'aller dans ce sens-là et prennent des engagements sur des suggestions tout à fait acceptables. Je vous dis cela, quitte à vous frustrer définitivement, ce n'est pas ici qu'on décide, mais c'est ici que l'on aide à décider. Par rapport à ce qui se passait jadis, quand il n'y avait pas de débat public, on peut penser que c'est une amélioration dans le sens où l'on prend en compte très sérieusement les remarques des uns et des autres et pas seulement les remarques d'experts qui travaillent entre eux. Le public de Loon-Plage, comme Monsieur le Maire l'a souligné, si on y vient c'est pour écouter. C'est différent de ce qui a été fait lundi et vendredi dernier dans des conditions plus solennelles et plus hiérarchiques. Vous avez la priorité de parole et ce sera la même chose à Gravelines. Si vous avez regardé les papiers qui ont déjà été rédigés, il y a deux sites – cela ne veut pas dire qu'il n'y a que ces deux sites-là - qui paraissent avoir été étudiés et promus : c'est ici, la digue du Clipon et à Gravelines au pied de la centrale, l'autre possibilité d'installation d'un terminal pétrolier. Vous savez tous que depuis une réunion du SPPPI qui a eu lieu au mois de mars dernier c'est plutôt le site du Clipon qui est favorisé dans les conversations et les explications plutôt que d'autres. Cela comporte des avantages mais aussi des inconvénients, qui sont de l'ordre d'espèces menacées, compatibilité avec la ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique). Rien n'est simple. Il y a même dans l'un des Cahiers d'Acteurs de l'ADELFA une proposition d'un troisième site en mer, offshore.

Tout cela n'est pas tout à fait fixé et tout ça n'est pas décidé d'avance. Je vous dis cela parce que j'ai vu dans des coupures de presse que tout ça était déjà décidé. Si on veut le dire, on peut le faire, on est dans un système de droit libre. Il n'empêche que ce n'est pas décidé du tout. Sur un plan des règles du jeu des questions, il y a un verbatim, tout est enregistré. Vous avez également la possibilité de noter vos questions sur les papiers que vous avez dû trouver à l'entrée, en voici un exemple, et qui vous permet de vous assurer que la question sera écrite telle que vous l'avez rédigée, sur le site Internet [www.debatpublic-dunkerquegaz.org](http://www.debatpublic-dunkerquegaz.org). Je sais bien que tout le monde n'a pas de connexion Internet. Néanmoins, cela permet à tout le monde de voir la question posée et la réponse qui est apportée et cela vous permet aussi d'y réagir. Ceux qui posent la question doivent normalement la retrouver sur le site. S'ils ne la retrouvent pas, ils peuvent interpeller la commission pour rétablir un ordre qui n'aurait pas été respecté. Le fait de poser une question dans la salle signifie, normalement, d'avoir une réponse. Mais il y a des questions difficiles. Donc, jusqu'au 15 décembre, l'administration, les maîtres d'ouvrage peuvent très bien répondre avec un certain délai aux questions ou poser eux-mêmes des questions. Je précise tout cela pour que, ce soir, ce soit quelque chose de convivial et nos pas de paranoïaque. On va essayer de répondre à vos questions.

Nous avons une permanence et nous sommes là pour vous aider et non pas pour monter les uns contre les autres ni pour défendre le terminal ni pour empêcher sa réalisation. On n'est pas là pour promouvoir le projet ni pour le démolir. Dans les deux autres réunions au Verdon-sur-Mer et Antifer – peut-être que Monsieur Defrance pourra en dire un mot tout à l'heure, au cours de la conversation, c'est son rôle de faire le lien - cela se passe de manière un peu plus difficile. Je vous dis cela pour vous montrer qu'il y a une meilleure volonté ici que dans d'autres endroits.

Nous avons un calendrier. Nous allons faire la plus grande information possible. Pour des raisons de calendrier des associations et des collectivités du Dunkerquois, nous allons modifier la dernière réunion du Kursaal, qui n'aura pas lieu de 7 décembre mais le 6 décembre, ce qui arrange tout le monde. Vous êtes bien évidemment cordialement conviés à des réunions qui auront lieu soit dans des salles municipales équivalentes pour Gravelines le 26 octobre soit aux réunions thématiques sur le cadre de vie et l'environnement et les espèces menacées qui aura lieu à Saint-Georges-sur-l'Aa le 18 octobre prochain.

Je vais passer la parole à ceux qui veulent poser des questions. Je vous propose d'avoir une série de cinq questions, quel qu'en soit le thème, dans l'ordre qui vous intéresse. Une fois les cinq questions posées, je demanderai aux maîtres d'ouvrage, aux experts ou aux membres de l'administration de bien vouloir y répondre et une fois qu'ils auront répondu, il y aura à nouveau une autre série de cinq questions et ainsi de suite. Ce système a pour avantage de régler le flot des questions et le flot des réponses de façon à ce qu'il n'y ait pas trop de questions d'un seul coup et que l'on oublie d'y apporter des réponses. N'oubliez pas de vous présenter de façon à ce que – lorsque l'on fait le verbatim – l'on sache qui a posé les questions.

**Alain MARSY, délégué syndical CFTC Alcan à Dunkerque**

Je vais poser une question simple : quel est l'objectif de ce projet de terminal méthanier à Loon-Plage ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci Monsieur. Une deuxième question ?

**Michel CAPPELLO, président de l'association Loon-Plage Environnement**

Ma question est plus directe et concerne la proximité directe du terminal méthanier par rapport à la centrale nucléaire, aussi bien pour le premier emplacement que pour le deuxième au niveau de l'étude ondes de choc, explosions, etc.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

C'est très clair. Merci beaucoup.

**Léon PANIER, citoyen du canton de Gravelines**

Lors de la première réunion au Kursaal j'avais posé quatre questions parmi lesquelles une bien précise : combien cela coûtera-t-il et à qui ? Réponse globale a été donnée : 700 millions d'euros environ pour EDF, 70 millions d'euros environ pour le PAD. Ma deuxième question avait été la suivante : combien cela rapportera-t-il et à qui ? Et alors là je n'ai eu aucune réponse. Je souhaiterais donc – et les maîtres d'ouvrage ne feront pas l'impasse de dire qu'ils n'ont pas effectué à un moment donné une simulation par rapport à tout ce que cela pourra rapporter parce que je ne doute pas que si un grand nombre d'établissements publics ont malheureusement une culture de moyens, EDF a une culture de résultats. Donc j'attends une réponse précise de combien cela rapportera et à qui. Parallèlement, puisque cela rapportera principalement sur le plan fiscal, je

souhaiterais savoir également si dans le cadre de la législation existante des négociations ont déjà eu lieu avec les collectivités concernées quant à une exonération possible de la taxe professionnelle. Je ne parle pas du foncier bâti, parce que l'on sait que celui-là tombera immédiatement dans l'escarcelle de la commune sur laquelle est implanté cet investissement.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

C'est une question sur les recettes et leur répartition, y compris leur fiscalité. J'en suis à trois questions. Y en a-t-il une quatrième ?

**Nicolas FOURNIER, ADELFA, association Les Amis de la Terre**

J'ai une question économique. Je voudrais connaître la répartition exacte des emplois créés à terme, à savoir les cinquante emplois créés par métier, savoir s'il s'agit d'emplois administratifs, techniques, des emplois de cadres, de gardiennage. Ma question est en deux temps. Je reste persuadé que d'autres choix de développement fortement créateurs d'emplois sont possibles, notamment dans l'efficacité énergétique. On sait qu'on manque aujourd'hui d'artisans très spécialisés, de thermiciens du logement, dans le domaine de l'isolation et – à mon avis – tout cela serait beaucoup plus créateur d'emplois qu'un terminal gazier, même si, et je l'ai bien compris, il y aurait une centaine d'emplois indirects à la clé.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci bien. Une cinquième et dernière question pour le moment.

**Odile COMINE, CLCV**

Pour continuer par rapport à ce que disait Nicolas, je voulais intervenir sur les projets de chantier. Les 1 200 emplois soi-disant créés, comment les comptez-vous ? Sur 4 ans et vous multipliez par 300, ou s'agit-il de 1 200 emplois ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Parfait. Je vais me tourner vers ma droite, mais cette droite n'est pas exclusive. S'il y a des personnes qui souhaitent répondre ou commenter ces questions, elles sont les bienvenues. Vous pouvez les prendre dans l'ordre que vous voulez, bien entendu, et merci de prendre la parole pour répondre à une première question ou dire « je vais étudier la question », c'est également possible.

**Fabrice FOURCADE, Directeur du projet**

Les questions ont été posées dans un certain ordre, donc je vais commencer par répondre à la première question. Merci à toutes et à tous d'avoir posé ces questions qui sont toutes extrêmement pertinentes. L'objectif du projet, pour répondre à cette question, il faut rappeler le contexte énergétique dans lequel on se trouve aujourd'hui. La production de gaz en Europe va décroître. Vous connaissez le gisement de Lacq en France qui est bientôt épuisé. Il n'y aura bientôt plus de gaz en France il n'y en avait déjà plus beaucoup. Lorsque l'on regarde ce qui se passe en Grande-Bretagne, qui était un important producteur de gaz ; elle le reste encore pour quelque temps, ses gisements commencent à s'épuiser et sa production a déjà commencé à décliner. Aux Pays-Bas, il en sera bientôt de même. Donc l'Europe voit sa production diminuer. Il va falloir aller chercher du gaz ailleurs, plus loin. Pour des raisons économiques et de sûreté d'approvisionnement, le GNL (gaz naturel liquéfié) s'impose comme l'une des principales solutions. Economiquement c'est moins cher d'amener du GNL, lorsqu'il est loin, que d'amener du gaz par gazoduc. En termes de sûreté, en ce qui concerne le gazoduc, vous êtes obligé d'acheter le gaz à celui qui est à l'autre bout.

Quand vous avez un terminal méthanier, vous pouvez aller chercher le gaz dans le monde entier et vous pouvez donc sécuriser votre approvisionnement.

Dans sa tradition de service public, de même qu'elle participe au premier rang de la sécurisation des approvisionnements électriques pour la France, EDF souhaite être au premier rang de la sécurisation des approvisionnements gaziers. Le projet de ce terminal lui permettrait de participer à ce mouvement de sécurisation. Ce terminal nous permettrait d'approvisionner dans les meilleures conditions, notamment de sécurité, à la fois nos clients et nos centrales au gaz. Tout le monde ne le sait peut-être pas mais, depuis 2004, EDF vend du gaz. On a 10 000 clients gaziers, on vend 2 milliards de mètres cubes à ces clients. On a aussi des projets de deux centrales à gaz l'un à Martigues, un autre à Bléneau. Ce terminal nous permettrait d'approvisionner ces centrales et ses clients dans les meilleures conditions.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup. La personne qui a posé la question sur l'objectif, est-ce que vous êtes un peu plus éclairé qu'avant ?

**Alain MARSY**

Absolument pas. C'est une réponse.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Est-ce que vous pouvez préciser ce qui ne vous convient pas ? On est là pour ça.

**Alain MARSY**

Cela ne me convient pas puisque la grande politique actuellement est de s'orienter vers d'autres sources d'énergie et mettre un nouveau terminal gazier - à long terme - n'est-ce pas une erreur ? A court terme peut-être, mais est-ce qu'à long terme vous êtes sûrs de la rentabilité de ce projet ?

**Fabrice FOURCADE**

A long terme, nous pouvons donner quelques chiffres qui ont été communiqués lors des réunions précédentes. A l'horizon d'une vingtaine d'années, l'Europe aura besoin d'un doublement de ses importations de gaz. Cela nous emmène loin, à l'horizon 2030. Les importations de gaz de l'Europe seront deux fois plus importantes qu'aujourd'hui. Ces besoins complémentaires se chiffrent en centaines de milliards de mètres cubes. C'est important et c'est durable. Il faut signaler une deuxième chose. Du gaz, à l'échelle de la planète, il y en a. Il y a des réserves de gaz d'ores et déjà trouvées sur la base du rythme de consommation actuelle d'environ 65 années. Sur la durée de l'investissement dont on parle ici, du gaz il y en aura. Il n'y a pas de risque que d'ici quinze ans il n'y ait plus de gaz pour alimenter le terminal. Si on va le chercher au Moyen-Orient ou en Russie, du gaz il y en a.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup. Je vous rappelle que nous sommes là pour nous écouter pas pour nous convaincre. Ce qui est important c'est que les uns et les autres disent leurs convictions et qu'elles soient enregistrées par la partie d'en face, pour autant que ce soit une confrontation. Est-ce qu'on peut aborder une autre question, quitte à y revenir plus tard ?

**Fabrice FOURCADE**

Il y avait une autre question sur le risque lié à la proximité de la centrale et qui rejoint une autre question qui avait été posée l'autre soir et à laquelle dans le flot des questions on n'avait pas eu le temps de répondre. Elle avait été posée sous une autre forme : « terminal entre les vapocrackers et la centrale nucléaire ». Au stade actuel de nos études on a, à ce sujet-là, des réponses claires à apporter, tout du moins sur le site du Clipon. Les études sur les périmètres de sécurité autour du terminal ont été réalisées et montrent que ces périmètres sont de l'ordre de 600 m. Très clairement, au Clipon, il n'y a pas d'effet dominos possible. Il n'y a aucun site industriel dans les zones d'effet du terminal et, de la même manière, le terminal ne se trouve dans aucune zone d'effet des sites autour, pour la bonne et simple raison que le site industriel le plus proche du terminal se trouve à 2 600 mètres, loin du périmètre de sécurité. Il n'y a pas d'effet dominos possible sur le site du Clipon.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Monsieur Defrance voudrait dire quelque chose à ce sujet. Je rappelle que le 8 novembre se tiendra à Craywick une réunion thématique pour traiter toutes les questions sur les risques. Mais on peut très bien en parler ce soir, bien entendu. La réunion thématique de Craywick sera traditionnelle, c'est-à-dire que les experts parleront et la salle sera frustrée. On espère que ce soir ce sera l'inverse.

**Gustave DEFRANCE**

Au cours de cette réunion de Craywick sur la partie risques, on peut penser qu'il y aura parmi nous un représentant de l'autorité de sûreté nucléaire, l'autorité administrative indépendante créée en France assez récemment pour gérer l'ensemble de la sûreté nucléaire. Un représentant de cette autorité devrait intervenir au cours de cette réunion et donner des éléments importants sur les conditions qui pourraient être considérées comme acceptables pour la centrale nucléaire telle qu'elle existe aujourd'hui. Au passage, un point d'histoire : au moment de la création de la centrale, il a été pris en compte qu'un jour, un terminal méthanier, pourrait être créé. Les choses se sont passées un peu autrement et c'est à la suite de cela qu'a été créé le terminal gazier de Montoir-de-Bretagne. On pourra revenir en détail sur ces éléments importants pour bien comprendre les choses.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Est-ce qu'on quitte cette question sur les risques, quitte à y revenir pour aborder une troisième question ?

**Bruno MILCZYNSKI**

Je vais essayer, en partie et Fabrice complètera, de répondre à la question « à qui cela rapporte et combien ». Ce projet va générer du trafic portuaire donc des recettes pour le port autonome. Je rappelle qu'il est attendu un trafic, en première phase, de quatre à cinq millions de tonnes par an, ce qui correspondra à des recettes pour le droit de port – entre des recettes de droit de port c'est-à-dire des recettes acquittées par les navires quand ils arrivent dans un port et des recettes domaniales d'environ plus de six millions d'euros par an. Ensuite il y aura d'autres bénéficiaires de ce projet, en particulier les prestations de service portuaire : pilotage, remorquage, lamanage, consignation des navires, les agences qui s'occupent du navire lui-même et de son équipage et, pourquoi pas, la réparation navale, puisque ces navires doivent se faire maintenir et réparer. Nous avons ici, à Dunkerque, un centre de réparation navale et on peut espérer qu'il y aura des retombées pour ce centre. Les recettes que l'on peut attendre pour les services portuaires sont aujourd'hui difficiles à calculer, puisqu'on ne connaît pas exactement le nombre de navires. On en a une idée assez vague mais c'est une estimation qu'on peut faire. Les collectivités locales vont également bénéficier de la taxe foncière et professionnelle. On l'a estimée aujourd'hui, sur les bases qu'on connaît - c'est-à-



dire les investissements que fera EDF sur ce projet, à environ 20 millions d'euros. Voilà pour la partie territoriale. Est-ce que cela répond à votre question ?

### **Léon PANIER**

Ce n'est certainement pas le port autonome que j'interpellais à ce sujet, parce que je crois que le port autonome a été clair depuis le début. En disant que le retour sur investissement se situerait entre 6 et 10 millions d'euros et on sait que le port autonome est un établissement public et qu'il aura quasiment obligation de réinvestir, d'autant plus qu'il reçoit des financements des collectivités territoriales tels que le Conseil régional et donc le port autonome ne pourra que tirer grand bénéfice et grand profit et tant mieux pour le port. C'est comme dans le domaine de la construction : quand le port va, beaucoup de choses vont sur le Dunkerquois. Ce qui m'importe ce sont les 7 millions d'euros d'EDF. Certes, il y aura des emplois. Cela fait partie du rapport. Il y aura la fiscalité. Là je demande des détails assez précis et je ne pense pas qu'il appartient à Monsieur Milczynski du port autonome de me donner des détails sur la fiscalité locale car c'est l'investisseur, avec l'outil de travail, qui réglera cette taxe professionnelle et également le foncier bâti. La simulation doit être effectuée par vos services, avec des bases bien précises et je pense qu'elle prend bien en compte cette simulation : une implantation possible à l'ouest et une implantation possible à l'est. Cela est sans doute différent, même si cela concerne le montant de l'investissement, compte tenu de sites différents. Ensuite il y a l'amortissement de l'investissement, ce qui est tout à fait normal, mais les actionnaires d'EDF réclameront un certain nombre de choses pour rester actionnaires. Donc quel sera le profit d'EDF pour ces actionnaires et, parallèlement à cela, il nous appartiendra en tant que contribuables et consommateurs de voir si nous en serons à nouveau victimes ou non ? C'est pour cela que je souhaite avoir des détails précis. Mais si vous n'êtes pas en capacité de les donner je le comprendrai mais je pense qu'une transmission de ces éléments pourrait informer complètement la population, contribuables et consommateurs.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup, je pense que c'est assez clair. Il reste les chiffres à mettre.

### **Fabrice FOURCADE**

Comme je l'avais rapidement dit la fois précédente, EDF va constituer une société de projet ayant pour vocation de devenir propriétaire du terminal et ouverte à d'autres actionnaires. Au départ, EDF sera actionnaire à 100 % de cette société. Quoiqu'il advienne, EDF conservera 51% de la société mais d'autres partenaires industriels, je précise que nous ne sommes pas à la recherche d'autres partenaires financiers mais de partenaires industriels, pourront entrer au tour de table. Cette société aura des recettes et des dépenses. Côté dépenses, il y aura des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation. En matière de dépenses d'investissement, on a donné le chiffre de 700 millions d'euros ; en matière de dépenses d'exploitation j'avais donné un ordre de grandeur : quelques pourcents par an des 700 millions d'euros. S'ajoutent encore, côté dépenses – et je vais répondre de façon plus précise à votre question – les taxes. Plutôt que de dépenses on va parler de recettes pour les collectivités locales. On a fait des calculs sur le site du Clipon et l'ordre de grandeur, pour la taxe professionnelle plus la taxe foncière, est de l'ordre de 20 millions qui se répartissent pour un gros quart en taxe foncière, le reste en taxe professionnelle. Aujourd'hui, pour répondre très précisément à votre question, il n'y a pas eu de discussions avec une collectivité locale ou une autre concernant une éventuelle exonération.

Maintenant, côté recettes, puisque la deuxième partie de votre question était « à qui cela profite ». La partie dettes, dont on vient de parler, bénéficie aux collectivités locales. Au-delà de cela, il est clair que, si l'investissement est fait, c'est pour qu'il soit rentable. Qui dit investissement rentable

dit que légitimement les actionnaires de la société en question attendront un retour sur investissement. Vous dire lequel, je ne le sais pas. Le tour de table de la société n'est pas encore constitué mais il est proportionnel au risque pris. Il s'agit d'un risque lourd et sur une durée longue avec des risques financiers sous-jacents. Un retour sur investissement attendu par les actionnaires qui sera partagé entre les actionnaires au *pro rata* de leur participation dans la société. Je vous vois dubitatif.

**Léon PANIER**

Ma question portait sur le contribuable principalement consommateur, parce qu'il y a beaucoup de familles qui sont en difficulté.

**Fabrice FOURCADE**

Je vais répondre sans ambiguïté : les consommateurs ne seront en rien sollicités pour payer l'investissement en question, qui sera payé par les actionnaires de la société. Les consommateurs seront *in fine* bénéficiaires en tant que clients d'EDF à travers la compétitivité d'une part du gaz vendu directement à ses clients – on vend déjà deux milliards de mètres cubes en France et on espère en vendre plus demain. Le premier bénéfice est le client d'EDF gaz. Le deuxième bénéfice c'est aussi le client électrique d'EDF au sens ou la compétitivité des cycles combinés au gaz d'EDF demain, en France, sera aussi améliorée par ce projet de terminal. Donc oui, les consommateurs en bénéficient au travers des offres compétitives d'EDF.

**Camille SAISSET**

Je voudrais intervenir depuis la salle. Pour encourager les gens à écrire leurs questions sur les papiers. Je vous en donner, Monsieur. Si vous n'êtes pas satisfait des réponses, nous pouvons continuer comme cela. Il y a pas mal de questions dans la salle.

**Gustave DEFRANCE**

Est-ce que je peux vous demander, Monsieur Fourcade, de compléter la réponse à la question qui a été posée sous l'aspect « qu'est-ce que représente le terminal méthanier de Dunkerque dans la stratégie d'EDF » ? Est-ce que, le fait d'avoir un terminal gazier pour EDF, n'est pas un enjeu difficile à chiffrer en millions d'euros, mais un enjeu de stratégie considérable ?

**Fabrice FOURCADE**

Votre question tombe bien. Nous avons dans la salle Pierre Hanus, responsable de la stratégie gazière d'EDF. Je vais lui passer le micro et il va vous expliquer la place du terminal dans notre stratégie gazière.

**Pierre HANUS**

Bonsoir à tous. Cela rejoint aussi ce que disait Fabrice au début de son intervention. EDF souhaite d'une part pouvoir développer les centrales électriques à partir du gaz. On en a parlé lundi. C'est une manière pour nous de contribuer aux réductions des émissions de CO<sub>2</sub> et aussi à être en mesure de faire des offres gaz. Aujourd'hui, au vu de la situation concurrentielle dans laquelle nous nous trouvons, c'est un fait que nous sommes amenés à souhaiter voir, pour des raisons stratégiques, des moyens d'importer du gaz par nos propres moyens, indépendamment des opérateurs qui possèdent les autres terminaux, les autres gazoducs qui sont aussi nos concurrents. Pour cette raison, c'est pour nous un enjeu stratégique assez fort. Je voudrais, en complément de ce que disait Fabrice tout à l'heure, introduire un autre ordre de grandeur. On a parlé des 700 millions qui nous paraissent des sommes assez importantes. Elles le sont bien évidemment. Maintenant, dans le prix de vente final,

puisque vous me dites que vous exprimez votre crainte que vous serez pénalisés. En gros, l'utilisation du terminal méthanier, ayez en tête, que ça va contribuer sur votre facture de l'ordre de 1,5 à 2 euros par mégawatt heure, sachant que sur votre facture le prix du gaz qui entre en France doit être autour de 25 à 30 euros par mégawatt heure. Je caricature volontairement, imaginons qu'EDF ait vraiment envie de vivre très grassement grâce à son terminal, de doubler ce que l'on vous demanderait, je ne sais pas si votre facture augmenterait dans ces proportions. Ce qui ne veut pas dire que les prix de l'énergie ne sont pas trop chers ou payables facilement par tout un chacun.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci bien. Je pense qu'on aura l'occasion de revenir sur ces questions complexes ou se percutent des aspects d'investissement et d'exploitation avec les répercussions sur le même consommateur et le même citoyen dans certains cas. Mais je crois que ces échanges ont enrichi par rapport aux séances précédentes la réflexion. Ce ne sera pas fini et on y reviendra. Il y avait deux autres questions qui portent sur les emplois et sur le calendrier.

### **Sylvain RINGOT**

Pour ce qu'il est des emplois, le terminal méthanier va employer 50 personnes. Sur ces 50 personnes, il y aura 5 cadres, 7 équipes de conduites constituées de 4 personnes et éventuellement de renforts, 2 appointements pour les équipes de déchargement. Chaque équipe aura un chef de quart, un agent de conduite et deux rondiers. Le chef de quart et l'agent de conduite sera un technicien. Cela nous fait 34 personnes. Les 16 autres personnes – par rapport à notre estimation – sont pour moitié des gens de maintenance sur le terminal, qui seront amenés à réaliser des opérations de maintenance de premier niveau et, pour l'autre moitié, des gens qui assureront la logistique ou des maintenances plus lourdes qui seront sous-traitées.

Pour ce qui est de la question du nombre d'emplois sur le chantier, nous avons estimé avoir 1 200 personnes présentes en pointe sur le chantier. Il s'agit bien de 1 200 personnes travaillant aux plus forts moments sur le chantier de construction. Le chantier va durer trois ans. Il n'y aura pas 1 200 personnes pendant trois ans. Nous avons quatre chantiers, à quatre parties importantes dans ce chantier :

- Construction des réservoirs qui va durer 36 mois, qui est une opération relativement longue et lourde. Il y aura d'abord les opérations de construction de génie civil puis, à l'intérieur de cette cuve de béton, la constitution de la cuve en acier.
- Réalisation du tunnel qui ramènerait l'eau de la centrale de Gravelines. Là il s'agirait d'un ouvrage qui serait à -25 mètres dans l'argile et qui fait une longueur de 4 kilomètres. C'est un deuxième chantier important.
- Construction de la zone de *process*. Il y aura l'assemblage des tubes, le raccordement des capteurs et il faudra faire intervenir à peu près tous les corps de métier de la construction d'usine, comme pour toutes les autres usines qui ont été construites sur le Dunkerquois. Quelques technologies spécifiques, du fait que l'on est en cryogénie, mais pour le reste des corps de métiers assez conventionnels.
- Construction de la zone administrative, qui est un chantier de construction de bâtiment très classique.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci. Est-ce que vous considérez que vous avez répondu globalement à la question ? Souhaitez-vous un complément ? Y a-t-il des choses qui vous paraissent à préciser ?

**Nicolas FOURNIER**

Je voudrais savoir si les personnes recrutées le seront ici sur le bassin d'emploi, notamment pour les équipes du terminal méthanier. Pour ce qu'il est du chantier, les procédures d'appel d'offres permettront-elles de recruter ceux qui construiront le terminal sur place ? Est-ce que - en cas d'appel d'offres - les procédures feront que ce sera le moins disant qui sera choisi, et on n'est pas certain qu'il proviendra d'ici, du territoire local.

**Sylvain RINGOT**

Votre première question porte sur l'emploi, les emplois à long terme sur le terminal. Nous avons prévu de travailler avec les autorités locales dès 2009, sur les plans de formation qu'il serait nécessaire de mettre en place localement pour qu'il y ait de la main d'œuvre locale sur le terminal. Nous serons bien évidemment obligés de faire appel au début à des personnes expérimentées pour assurer que le démarrage se passe dans de bonnes conditions et il nous faudra des personnes ayant de l'expérience. Mais notre volonté est de travailler dès 2009 avec tous les gens du Dunkerquois pour réaliser un recrutement local pour une bonne partie du terminal. En ce qui concerne les appels d'offres, nous allons travailler avec la CCI et d'autres organes représentatifs d'entreprises locales pour assurer une concertation et une transparence dans l'attribution des marchés, de façon à ce que les entreprises du Dunkerquois aient une chance. Je voudrais rappeler à ce titre qu'à Dunkerque se trouve une entreprise qui est l'un des leaders mondiaux dans la réalisation de réservoirs de GL.

**Frédéric CARON**

Si je peux me permettre je voudrais compléter pour les travaux du port autonome. Comme je l'avais dit lundi, nous sommes un établissement public, soumis au Code des marchés publics. Il est évident que pour les travaux, qui sont essentiellement des travaux de dragage, nous serons amenés à lancer un appel d'offre, voir plusieurs.

Les entreprises qui réalisent les travaux de dragage ont des moyens qui permettent de réaliser ces travaux ; ce sont des entreprises multinationales. Elles auront besoin de faire intervenir un certain nombre de sous-traitants, notamment pour des travaux de terrassement. Pour ces travaux de sous-traitance - pour des chantiers qu'on a pu avoir sur le port - des entreprises locales de terrassement ont oeuvré pour des montants assez importants.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup. Je pense que ces questions seront également retraitées lors des réunions ultérieures. Je vais passer maintenant à une nouvelle série de cinq questions. Je rappelle que nous sommes à Loon-Plage et s'il y a des membres du Conseil municipal, des citoyennes et des citoyens de Loon qui souhaitent prendre la parole, qu'ils n'hésitent pas, nous sommes là pour ça.

**Marie-Paule HOQUET, CLCV, ADELFA**

J'ai été une peu surprise, ayant déjà participé aux autres rencontres, d'entendre une nouvelle fois Monsieur EDF - je n'ai pas retenu son nom - dire que si on ne fait pas ce projet gaz on risque de manquer de gaz et, cinq minutes après, dire qu'il y a des réserves, qu'il n'y a pas de danger. Où est la vérité ? Ensuite donner des expansions de consommations hallucinantes alors qu'on mène depuis des années des campagnes pour inciter toutes les personnes et les entreprises à réduire le plus possible leur consommation d'énergie. Une fois de plus, où est la vérité ? On souffle le chaud et le froid. Les gens qui ne sont pas spécialistes ont beaucoup de mal à se faire une opinion dans ces cas-là. On voudrait voir aussi notamment les entreprises ou les institutions réduire certaines consommations d'énergie plus ou moins utiles, notamment lorsque cela sert pour la décoration et les illuminations nombreuses. Je voudrais savoir aussi s'il y a eu des études d'autres sources

d'énergie. Quoi que vous en disiez, le gaz est une énergie fossile qui va manquer et même si ce n'est pas dans dix ans elle finira par s'épuiser. Si on attend toujours la fin de quelque chose pour essayer de trouver d'autres solutions on est plutôt mal partis. Vous mettez en avant la réduction du CO<sub>2</sub>, je ne vais pas contester cet aspect. Mais il y a tellement d'autres pollutions que vous ne réduisez pas beaucoup, mais que vous créez, notamment pour tout ce qui concerne les déchets radioactifs. Je pense qu'il faudrait arrêter de mettre toujours en avant le CO<sub>2</sub>.

Monsieur Defrance, j'ai été sidérée de vous entendre dire que la construction d'un terminal gazier avait été prévue au début de la création de la centrale. Cela fait plusieurs réunions et cela n'a jamais été évoqué. Cela veut dire qu'il y aura des informations qui seront dispensées au compte-gouttes, au fur et à mesure. Comme tout le monde ne pourra pas aller à l'ensemble des rencontres, moi la première, on aura tous des informations fractionnées. Comment voulez-vous que l'on puisse se faire une opinion ?

Monsieur Fourcade a très fortement affirmé qu'il n'y aurait pas d'effet dominos et aucun effet possible. Comment peut-il affirmer cela ? On nous dit à 2 500 mètres de là, d'accord, mais ce ne sont que 2,5 kilomètres, ce n'est pas très loin. Quand on dit 2 000 ça fait énorme, alors que 2,5 cela fait beaucoup moins énorme. Comment peut-on affirmer cela quand on a des exemples comme AZF ou au Mexique ou Seveso, qui a donné son nom à ce classement. Enfin, puisque vous dites que le terminal gazier avait été imaginé, est-ce qu'il a été imaginé qu'il y aurait également treize autres sites Seveso ? S'il n'y avait que deux sites, et encore, c'est tellement dangereux qu'un c'est déjà trop. Mais treize sites Seveso avec tous les habitants à côté, là ce n'est plus du tout la même chose. On élimine trop facilement la question du nombre de sites sur le périmètre et des gens. On ne parle pas beaucoup de la population. On dit qu'ils ont du boulot mais, si un jour il se passe quelque chose, combien y aura-t-il de malades, de morts, de handicapés à vie ? Pour AZF il y avait une seule usine et il y a eu des milliers de personnes touchées. Les bâtiments n'ont pas encore été remis en état aux trois-quarts et les gens ont vécu ça très mal pendant des mois. Il ne faut pas parler seulement du terminal gazier en soi. Il faut voir aussi tout ce qui est autour et les raisons pour lesquelles une association comme la nôtre et même les habitants ont dit qu'il faudrait arrêter d'empiler des sites Seveso aussi dangereux les uns à côté des autres. On n'y croit pas. On sait que chaque usine fait attention, on ne peut pas le contester mais dire qu'à deux kilomètres de là il n'y aura aucune incidence, vous êtes vraiment gonflé de dire cela.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup. Je résume donc la question. Le numéro 8 des Cahier d'Acteurs retranscrit à peu près tout ce que vient de dire son auteur, Madame Hoquet et il est disponible sur la table dans le hall.

### **Marie-Paule HOQUET**

Je n'en suis pas l'auteur, c'est notre association. Je n'ai pas la prétention de m'exprimer toute seule au nom des habitants.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Je passe la parole à Madame.

### **Une habitante de la région**

Je suis déçue d'un nouveau projet de ce style. On a une centrale nucléaire pas très loin, on n'a pas de tarif préférentiel. On a une raffinerie. On n'a pas de tarif préférentiel non plus. Je suppose qu'on n'en aura pas plus avec un terminal méthanier. Actuellement avec les travaux en cours au Pont-à-Roseaux, est-ce que vous avez eu l'occasion de passer par le port ouest de voir toute cette zone

industrielle ? Ne pensez-vous pas que le paysage est déjà assez considérable au niveau industriel ? Je préférerais qu'on se consacre à des énergies non polluantes.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Votre question est donc « ne peut-on pas se consacrer plutôt à des énergies non polluantes ? »

**Un retraité de Loon-Plage**

J'ai une simple question : quelle incidence le projet aura-t-il sur la circulation et sur le réseau routier ? C'est déjà très chargé et on a beaucoup de mal à circuler.

**Christian MUYS, Mouvement national de lutte pour l'environnement**

Concernant le Cahier d'Acteurs est-ce qu'on aura une réponse écrite de la part des promoteurs du projet ? Ma deuxième question concerne le vieillissement des ouvrages en bordure de mer. Comment allez-vous traiter le site si cela se fait au Clipon ou sur Gravelines ?

Concernant les appels d'offre, quand il y a eu la construction des Cassis, on nous avait promis que ce serait un projet mené par les entreprises du Dunkerquois. Cela n'a pas été le cas, ce sont les gens des pays de l'Est qui l'ont monté. Cela a été pareil pour les gens venus monter les projets à l'intérieur de Sollac. Il y a plusieurs années, quand Chromeurope s'est implanté à Gravelines ce sont des Espagnols qui sont venus. Est-ce que, dans votre appel d'offres, vous êtes prêts à mettre une clause de mieux disant social pour choisir vos entreprises ?

Concernant la pollution atmosphérique, quels seront les rejets du site, en particulier au moment du déchargement des navires ?

En tant que Loonois, la question primordiale concerne le Clipon. Comment allez-vous traiter les usages qui se sont installés : la nature, les gens qui se promènent, les sportifs, la détente, des activités de prélèvement comme la pêche, la chasse, les coques ? Qu'allez-vous faire vis-à-vis de la population si le site se fait sur le Clipon ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci bien. Avant de passer à la dernière question de la série des cinq, je réponds tout de suite, mais c'est une question d'organisation, que les Cahiers d'Acteurs ont pour but d'informer les participants, vous, le public, de positions. Une position n'est pas une question. Pour poser des questions, soit il y a des réunions et nous y sommes, soit il y a ce système qui permet d'enregistrer les questions qui peuvent reprendre des éléments des Cahiers d'Acteurs sur notre site Internet et qui permet et oblige les maîtres d'ouvrage à répondre. Il ne faut pas confondre les Cahiers d'Acteurs qui sont une expression avec des questions qui sont des interrogations et qui demandent des réponses. Il faut bien distinguer l'opinion, qui est intéressante, d'une question qui – qu'elle soit pertinente ou moins pertinente – a le mérite d'être posée et a le mérite de voir quel type de réponse on y apporte. Ce n'est pas le même type d'exercice. Je vous demande donc simplement de ne pas oublier de poser des questions qui peuvent d'ailleurs reprendre des éléments des Cahiers d'Acteurs.

**Alain MARCY, CFTC Alcan**

Je m'adresse à l'extrême droite et à l'extrême gauche de la table pour une question très simple. Monsieur Defrance, pourquoi, dans le Sud y a-t-il des réticences à avoir un terminal ? Pourquoi, Frédéric Caron, le site de Dunkerque est-il si attractif pour EDF ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci bien. Je crois que c'est très clair. On a terminé cette série de questions parfois multiples, comme je le disais tout à l'heure.

**Fabrice FOURCADE**

Je reprends dans l'ordre. Madame Hoquet a posé une question multiple. Sa première question était « vous nous dites qu'il n'y a plus de gaz et après qu'il n'y a pas de réserves. » Merci de poser la question. Cela va me permettre de clarifier mon propos qui ne l'était sans doute pas suffisamment. J'ai dit que la production de gaz diminue en Europe. Les réserves de l'Europe diminuent. L'Europe doit donc chercher son gaz ailleurs, plus loin. J'ai dit qu'en revanche, à l'échelle de la planète, malheureusement pas chez nous, il y a du gaz. Il y en a notamment beaucoup au Moyen-Orient. Il faudra donc amener le gaz en Europe pour pallier les baisses de la production européenne. On est convaincus que le GNL est la meilleure solution. Moins de gaz en Europe, mais du gaz ailleurs dans le monde.

La deuxième partie de la question concernait nos hypothèses de croissance de la consommation de gaz. On ne fait pas hypothèses de consommation mirobolantes de gaz. On dit que le gaz est amené à continuer à jouer un rôle majeur, comme usage direct. Notamment dans les habitats, le gaz a une certaine place, il va sans doute garder une place importante. Ce n'est pas là que l'on voit l'essentiel de la croissance. Il y aura de la croissance. Parce que, pour la production d'électricité, le gaz va prendre progressivement la place d'autres énergies fossiles plus polluantes : du charbon et du fioul. Globalement on ne va pas consommer plus d'énergie fossile. On ne vous dit pas ça. On va consommer plus de gaz à la place des consommations de charbon et de fioul avec le résultat positif au bout du compte qu'on émettra moins de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. De ce point de vue-là, le gaz est positif pour l'effet de serre. Vous parlez de réduction de consommation. Cela rejoint le témoignage du monsieur de l'ADELFA qui mentionnait le fait que ce serait mieux d'investir les 700 millions d'euros dans la MDE qui est plus créatrice d'emplois. Je n'oppose pas l'un à l'autre. EDF a ce projet de terminal méthanier. EDF a aussi des projets de développement dans l'éolien, dans le solaire. On a engagé des recherches sur des voies plus novatrices encore, sur les hydroliennes, les éoliennes sous-marines, des travaux en partenariat avec l'Allemagne sur la pile à combustibles. L'avenir, en termes de réduction de consommation et d'énergies alternatives, on s'en préoccupe aussi. Néanmoins, pour les 20 ans à venir, on est absolument convaincus que le gaz va jouer une place et c'est pour cela qu'on a le souhait d'investir dans le terminal de Dunkerque.

Dans votre question vous êtes revenue sur le fait qu'il n'y avait pas d'effet dominos et vous m'avez trouvé bien affirmatif. Je dis 2 500 mètres, j'aurais pu dire 2,5 kilomètres. Je comprends que vous ne preniez pas forcément pour argent comptant ce qu'on vous dit ce soir. Il y a quand même quelque chose que je vais ajouter : ces études nous les conduisons nous-mêmes, dans un cadre réglementaire très strict, en sachant que le terminal est une installation Seveso. Nous faisons ces études d'abord pour l'administration. Elles seront remises à l'administration et *in fine* ce n'est pas EDF qui déterminera les zones de danger. Nous faisons ces études et nous les remettons à l'administration. Ce sont les pouvoirs publics qui détermineront les zones de sécurité en question. L'estimation qu'on fait aujourd'hui, c'est que ces zones de sécurité sont de l'ordre de 600 mètres mais tout ça passera sous le regard acéré de l'administration. Est-ce que j'ai répondu à vos questions ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Qui ne dit mot consent. Vous avez répondu en tous les cas si vous n'avez pas convaincu.

**Fabrice FOURCADE**

Je vais demander un témoignage à Etienne Corteel qui est dans la salle, puisque je vois que la question suivante était également sur les énergies non polluantes. Etienne Corteel, délégué régional EDF, région Nord-Pas-de-Calais peut témoigner sur le solaire.

**Etienne CORTEEL**

Bonsoir à tous. Je vais rajouter sur la posture d'EDF sur les énergies nouvelles et renouvelables qu'on est bien dans une stratégie de développer des énergies les moins émettrices possibles de CO<sub>2</sub>. Il y a deux chiffres qu'il faut connaître : EDF consacre 400 millions d'euros par an à la recherche et au développement en matière d'énergies renouvelables et EDF a prévu dans son projet industriel, pour les dix ans qui viennent, d'investir 3 milliards d'euros dans les énergies nouvelles. Plus proche de nous, dans le Dunkerquois, la première source est de ne pas consommer. Ce qu'on ne consomme pas on n'a pas besoin de le produire. Certains d'entre vous le savent, nous sommes partenaires de la Communauté urbaine de Dunkerque dans l'opération « Réflexe énergie » et dans cette opération nous apportons une aide financière à tous les habitants qui souhaitent isoler leur toiture. Nous travaillons également – et c'est un projet qui n'est pas complètement abouti - avec un certain nombre de partenaires régionaux, dont le Conseil régional à créer une société dont l'objet sera de faire la promotion du solaire photovoltaïque dans la région Nord-Pas-de-Calais.

**Fabrice FOURCADE**

Je vais passer la parole à Sylvain pour les deux questions suivantes. Une dernière chose pour continuer à témoigner sur ces sujets et la maîtrise de l'énergie. On a évoqué avec Madame Tordjman, la dernière fois, les certificats d'économie d'énergie. C'est une réglementation qui oblige les opérateurs comme EDF à aider leurs clients à consommer moins. Un ordre de grandeur : l'engagement d'EDF, au regard de cette réglementation, est 30 à 40 terrawattheure électrique d'ici 2009. En équivalent gaz, c'est une année de fonctionnement du terminal. EDF est engagée à faire réaliser chez des clients des économies d'énergie à cette hauteur-là.

**Aline YASMINE**

Il y a eu une crainte exprimée par rapport aux informations données au compte-gouttes. Je voudrais préciser que c'est un thème comportant plusieurs sous-thèmes. C'est un projet qui fait appel à plusieurs thématiques différentes. Si on pouvait traiter toutes les thématiques en une seule fois, nous n'aurions organisé qu'une seule réunion. On a besoin de plusieurs réunions. Certaines informations apparaissent au fur et à mesure avec les questions qui seront posées. Toutes ces informations-là apparaîtront dans les verbatim et les synthèses des réunions. Les personnes qui ne pourront pas être présentes peuvent toujours les consulter sur Internet.

**Sylvain RINGOT**

Je vais vous répondre sur l'incidence sur le réseau routier. Pendant la phase de construction, le chantier va générer un trafic de 20 à 30 poids lourds par jour. C'est un chiffre qui est important mais pas énorme par rapport au trafic qui existe déjà dans le port de Dunkerque. Pour arriver à minimiser ce chiffre, nous avons pris l'engagement - si le terminal se fait au Clipon - d'essayer d'utiliser au maximum la darse de Loon pour y faire arriver un certain nombre de matériaux qui n'auront pas à transiter par les routes internes du port. Il y aura les déplacements des gens qui viendront travailler sur le chantier. Pendant la phase d'exploitation, pendant toutes les années qui suivent, l'exploitation sera exploitée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il y aura un trafic de voitures pour les personnes qui iront travailler sur le terminal, les fameuses équipes de quart. Cela fait assez peu de déplacements. Un terminal génère peu de trafic de poids lourds. Il y a quelques équipements



qui seront envoyés en maintenance dans les entreprises locales, c'est de l'ordre de un à deux transports par an, pas plus. La réponse à cette question est-elle satisfaisante ?

### **Un retraité de Loon-Plage**

J'ai simplement soulevé le problème. Je m'aperçois qu'actuellement la circulation est très difficile et je me demande si on ne va pas encore l'empirer.

### **Sylvain RINGOT**

Concernant le vieillissement des ouvrages en bord de mer, oui, bien sûr, les terminaux méthaniers sont des ouvrages portuaires, c'est l'une des contraintes qu'il faut prendre en compte lors de la conception de l'ouvrage et il faut tenir compte des conditions de vents, de projections de brise saline pour que les ouvrages soient durables pendant toute la durée de vie de l'installation. Il faut en tenir compte tant pour le génie civil, la protection des fers que pour les installations mécaniques du terminal.

### **Frédéric CARON**

On peut ajouter que le port a mis en place un certain nombre de procédures d'inspection. Les ouvrages sont régulièrement inspectés. Il faut dire quelques mots sur les ouvrages existants. Le projet devrait s'appuyer sur des ouvrages existants. Pour vérifier la stabilité des ouvrages soumis à ces nouvelles structures, des essais seront réalisés dans le cadre de notre marché à venir dans les premiers mois du chantier.

Il y avait une question qui concernait les appels d'offre. Le Code des marchés publics prévoit de donner l'accès aux PME à la commande publique.

### **Bruno MILCZYNSKI**

Il y avait une question sur la fréquentation du site. Ce que l'on peut dire aujourd'hui c'est que c'est l'Etat qui peut déterminer ce qu'on peut faire ou ne pas faire autour du terminal et sur quelle distance à partir de la clôture du terminal. Ces autorisations, ces interdictions seront déterminées au vu du dossier d'autorisation déposé par EDF. A l'instruction de ce dossier l'Etat déterminera les zones qui sont autorisées ou interdites pour y exercer certaines activités. Aujourd'hui on ne peut pas répondre précisément à cette question. Si on veut dire des choses à ce sujet, on peut essayer de regarder ce qui s'est fait dans les terminaux les plus récents en France. Le dernier terminal qui va être mis en service est le terminal de Fos-Cavaou qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral relativement récent. Il est prévu que, dans un rayon de 600 mètres aux alentours du terminal, le public y est interdit. On ne peut pas transposer cela de manière intégrale au projet de Dunkerque. Toute la partie de l'intérieur de l'avant-port, où il y a du kite-surf ou de la promenade, sera occupée par les installations du terminal, puisque c'est là qu'il y aura le premier poste d'accostage du méthanier et il n'est bien évidemment pas question d'y faire du kite-surf ou de s'y baigner.

### **Monsieur MUYS**

La législation dit que vous clôturerez le port. Jusqu'à quel endroit le port sera-t-il clôturé ?

### **Bruno MILCZYNSKI**

C'est un autre aspect. On est dans des questions de sûreté portuaire. A la suite de ce qui s'est passé le 11 septembre à New York, il y a eu des dispositions qui ont été prises dans tous les ports et qui font que la sûreté portuaire a été sérieusement renforcée. De ce fait, on a été conduits à clôturer le port et à contrôler les accès portuaires à certains endroits. Pour l'instant, on l'a fait aux endroits les

plus stratégiques ou sensibles. On sait que cette réglementation internationale est en train de se mettre en place, comme elle s'est mise en place de manière de plus en plus sévère dans les aéroports par exemple. On sent que cette réglementation internationale de sûreté dans les ports va certainement se durcir. Autour du terminal méthanier, qui est également un point sensible, il y aura un examen de ces aspects. Les ICE, installations classées Seveso, on évite d'y mettre du public pour, qu'en cas d'incident, ces personnes ne soient pas touchées.

Inversement, dans les problèmes de sûreté portuaire, on empêche le public d'y accéder, parce qu'on craint des actes terroristes. On étudiera, le moment venu, ces aspects de sûreté portuaire et il y aura autour du terminal des restrictions de fréquentation de la zone, mais dont on ne sait pas dire aujourd'hui ce qu'elles seront.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup. Il y avait une question qui interpellait les deux extrémités de la table. Est-ce que vous pouvez nous dire un mot sur Bordeaux, Monsieur Defrance ?

### **Gustave DEFRANCE**

Quelques mots sur chacun des deux autres sites pour vous permettre de faire vous-mêmes des comparaisons. En ce qui concerne les maîtres d'ouvrage. A Bordeaux, le maître d'ouvrage est 4-Gas, une société néerlandaise qui intervient pour la première fois en France et dont le métier qui s'exerce à l'échelle mondiale est la construction de terminaux méthaniers. En ce qui concerne Le Havre, la société qui est aujourd'hui maître d'ouvrage s'appelle Gaz de Normandie. C'est une société qui a été constituée pour la construction de ce terminal méthanier par Poweo, un nouveau venu sur le marché de l'électricité. Poweo a été associé dès le départ à la CIM (Compagnie industrielle maritime) qui est un exploitant portuaire. Ce tandem a été rejoint par E.ON un très gros maître d'ouvrage allemand et Verbund, en quelque sorte l'EDF autrichien. Dans cette société constituée à Antifer il y a Poweo et la CIM qui constituent une minorité de blocage mais à moins 50%. C'est une différence par rapport à EDF ici qui est le maître d'ouvrage du terminal méthanier.

Deuxième élément : la comparaison que l'on peut faire des ports. Le port de Bordeaux, celui du Havre et de Dunkerque. Pour aller de Bordeaux au port du Verdon, qui est le site concerné, il faut deux heures de voiture. Le port de Bordeaux a la particularité de se trouver sur plusieurs implantations et le Verdon est situé à l'extrémité de l'estuaire de la Gironde. Le port du Havre est un lieu tout à fait séparé du port pétrolier d'Antifer qui se trouve à une dizaine de kilomètres du Havre. Ce port pétrolier, fait il y a quelques années, est actuellement sous-utilisé, puisqu'on avait imaginé que de gros pétroliers y viendraient. C'est un schéma qui ne s'est pas avéré correct. En définitive on a, si on caricature, à Dunkerque un site totalement industriel. Au Havre, à Antifer, un site industriel qui est en bordure de falaise, près d'Etretat. C'est un élément important. Au Verdon, le site a été abandonné par toute activité industrielle. Il y a eu une raffinerie il y a très longtemps, mais le tourisme a pris toute son ampleur. Les sites sont, de ce point de vue, très différents alors que pour les projets industriels, on a trois projets qui sont de même nature, comparables.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci pour ce complément d'informations. Monsieur Caron vous avez été interpellé également.

### **Frédéric CARON**

Monsieur avait posé la question «pourquoi Dunkerque était attractif». Je rappelle simplement que l'année dernière cinq candidats ont postulé pour l'implantation du terminal méthanier à Dunkerque et à l'issue de ces candidatures, le port a décidé d'avoir recours à une consultation restreinte. A l'issue de cette consultation, EDF a été retenu. Pourquoi Dunkerque ? Parce que le site est

idéalement situé pour desservir en gaz la France mais également l'Europe du Nord. Au niveau des terrains disponibles, Dunkerque dispose encore d'une grande capacité foncière pour accueillir ce type d'industrie. Pour les navires, l'avant-port ouest permet d'accueillir des navires à fort tirant d'eau, même si les méthaniers ont des tirants d'eau de 12-13 mètres. Tout cela rend Dunkerque très attractif.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Par rapport aux notes que j'avais prises sur les cinq questions, il y a la question des tarifs préférentiels. Est-ce que dans la zone dunkerquoise le gaz coûtera moins cher ? Et la question sur la pollution atmosphérique.

**Frédéric CARON**

J'ai eu sur le gaz un propos général tout à l'heure en disant que les clients bénéficieront du terminal au travers de la compétitivité des offres d'EDF. Je n'ai rien de spécifique à dire concernant Dunkerque.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Et la pollution atmosphérique ?

**Sylvain RINGOT**

Concernant la pollution atmosphérique, un terminal n'émet quasiment rien dans l'atmosphère. Tout ce qui peut s'évaporer du GNL est récupéré dans les circuits d'évaporation et remis dans le tuyau du GRT. Il n'y a pas de perte de gaz dans l'atmosphère dans son fonctionnement normal. Si le réseau de gaz est arrêté, on envoie toute cette évaporation vers les torches où le gaz est brûlé pendant quelques heures au maximum. Sur un terminal méthanier c'est une opération qui arrive quelques heures par an. Il n'y a pas d'émission de gaz dans l'atmosphère. Si on ne peut pas émettre vers le réseau, on récupère les évaporations et on les brûle à la torche. La seule nécessité de prévoir sur un terminal de l'énergie, c'est pour réchauffer le GNL. A Dunkerque on a choisi d'utiliser l'eau tiède qui sort de la centrale de Gravelines. On n'a donc aucun besoin de chauffer l'eau, même l'hiver. La centrale de Gravelines réchauffe l'eau à 8 ou 10 degrés dans son fonctionnement normal. On récupère cette eau en sortie de centrale de Gravelines on rejoint le terminal par un tunnel et cette eau réchauffée est refroidie en échangeant son énergie avec le gaz en réchauffant le GNL. Il n'est donc pas nécessaire de brûler du gaz pour réchauffer le GNL sur le terminal de Dunkerque.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup.

**Fabrice FOURCADE**

Je voudrais ajouter un complément à Monsieur Muys, concernant l'appel à la sous-traitance. Je l'avais indiqué dans les trois priorités que j'avais annoncées sur ce projet. Nous souhaitons vivement favoriser le développement économique local. Pour cela, nous sommes en train de chercher les voies et les moyens de mettre dans nos appels offres des conditions relatives à la sous-traitance locale. Ce n'est pas quelque chose de simple à faire, sachant qu'on l'a signalé. On se doit bien entendu de respecter les règles françaises et européennes en vigueur en la matière de passation des marchés. Sous ces contraintes-là, on va tout faire pour faire appel à la sous-traitance locale. Nous sommes convaincus que le tissu économique dunkerquois a des atouts pour gagner. On a cité une entreprise qui peut jouer sur le volet réservoir. Il y a un tissu de plus de dix entreprises, de PME qui, en étant au courant suffisamment en amont des appels d'offres qui vont être lancés, de sorte

qu'elles pourront se regrouper pour répondre dans les meilleures conditions. Je suis convaincu que ce tissu de PME peut jouer aussi. Du côté d'Alcan, dans un cadre de procédures « grands chantiers », ils ont fait des choses qui ont permis d'impliquer au maximum le tissu économique local. C'est ce type de choses qu'on a à l'esprit. Contact est pris avec la CCI pour mettre ces dispositifs en place, d'informer le plus en amont possible les entreprises locales.

**Gustave DEFRANCE**

J'ai entendu dire tout à l'heure quelque chose qui m'a surpris. Les études que tout maître d'ouvrage est amené à faire pour maîtriser la sécurité de son site sont, bien sûr, destinées à l'administration. Mais s'il n'y avait pas l'administration, elles seraient quand même faites de la même manière, puisque la vocation d'un maître d'ouvrage qui fait une installation dangereuse pour maîtriser ses risques, c'est au niveau de la conception d'avoir des études qui sont fortes, au niveau de la construction de vérifier que l'on construit bien conformément au projet que l'on a fait, ensuite qu'on exploite correctement, que l'on entretienne correctement. Dans une certaine mesure il y a un devoir pour l'avenir pour tout maître d'ouvrage d'installation type Seveso à avoir une veille scientifique et technologique pour améliorer l'installation. De ce point de vue, les maîtres d'ouvrages collaborent pour s'informer des nouvelles approches que l'on peut avoir.

**Marie-Paule HOQUET**

Je voudrais demander que Monsieur Defrance réponde à la question posée. Est-ce que les études de la centrale nucléaire prévoient treize sites Seveso, la proximité et des habitants et des autres entreprises ? J'ai posé cette question et je n'ai pas reçu de réponse.

**Gustave DEFRANCE**

Tout à l'heure vous avez trouvé que je donnais une information extraordinaire, mais c'est une information connue, qui n'est pas forcément diffusée au moment où on parle. Quand la centrale nucléaire a été créée, il existait déjà des installations, notamment des raffineries ; les stockages existaient déjà mais personne ne savait dire à cette époque-là qu'il y aurait un jour treize ou quatorze Seveso. Au passage, on ne parlait pas de Seveso, on parlait d'installations classées pour la protection de l'environnement. Tout cela a été modifié.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci bien. Est-ce qu'on peut passer à une nouvelle série de questions, reprendre éventuellement des aspects qui ont été abordés ? Je vais commencer par la personne qui tient le micro.

**Franck GONSSE, secrétaire général des dockers**

Je voudrais revenir sur le coût, parce que c'est un aspect qui nous intéresse tous. Je voudrais avoir une confirmation de la part du maître d'ouvrage EDF. On a entendu parler de parc éolien. J'aimerais bien savoir quel est le coût d'un parc éolien. D'après mes connaissances, l'éolien c'est deux fois et demi le prix par rapport aux énergies que l'on a déjà aujourd'hui. Deuxième question sur les rapports d'énergies sur l'emploi, la pollution et les superficies mobilisées pour abandonner l'énergie fossile.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci bien.

**Raoul DEFRAÏ**

Aujourd'hui je n'ai pas eu d'embouteillage et je suis passé par la mer pour aller à Dunkerque. En passant devant le port, il était facile de constater les courants. Est-ce les études de courantologie ont été effectuées ?

**Léon PANIER**

Lors de la session inaugurale de ce débat public, j'avais fait référence au transfert à l'administration de la responsabilité de faire ou non une zone de protection éloignée. Or, tout à l'heure, Monsieur Milczynski fait référence à cette administration. Je suis de ceux qui vous incitent à inviter l'administration pour qu'elle soit présente à cette table également pour répondre à certaines questions bien précises. Quand on sait que notre administration aujourd'hui est bien trop souvent l'allié objectif du pouvoir politique qu'ils nous donnent leur position sur la mise en sécurité de ce futur site, puisque demain il sera probablement réalisé.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Je me permets d'intervenir très rapidement puisque c'est une question d'organisation. Il est prévu que la DRIRE-DIREN prenne la parole lors de la réunion du 18 octobre à Saint-Georges-sur-l'Aa, lors de la réunion thématique « environnement et cadre de vie ». Il est prévu également que la DPPR du MEDAD soit présente à la réunion du 8 novembre sur les risques, ainsi que la DRIRE-DIREN. Dans les réunions thématiques, comme cela a été le cas avec la représentant du Ministère de l'Industrie, l'administration est présente et peut donner sa position.

**Jean-Pierre AVALVERON**

Je voudrais savoir pourquoi l'option plus chère du offshore qui semble de mise aux Etats-Unis et en Norvège n'a pas été retenue par EDF ? J'en suis à me demander si dans ces pays-là l'option de sécurité environnementale n'a pas pris le pas sur l'économie.

**Muriel BIGER, Comilog Dunkerque**

Je suis directement concernée par le projet Ouest. Quand vous parliez de périmètre de sécurité, je suis un peu surprise des 600 mètres, c'est effectivement voisin. Il y a d'autres sites à côté. Je voudrais savoir comment vous allez gérer la proximité avec les autres entreprises ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Je vous remercie. Vous pouvez peut-être répondre, Monsieur Milczynski ?

**Bruno MILCZYNSKI**

Je vais répondre à la dernière question de Madame sur Comilog. Il y a effectivement deux sites possibles. Au vu d'études multicritères, on a fait intervenir la sécurité maritime, la sécurité terrestre, les problèmes environnementaux et les problèmes d'usage et de fréquentation du site. Cette étude a permis de démontrer que le site du Clipon était le meilleur, parce qu'il présente des conditions de sécurité bien meilleures que le site Ouest. Il y a effectivement un problème d'environnement à traiter. Le site du Clipon est un site riche du point de vue environnemental. On pense aussi qu'on peut trouver des solutions. Je passe sur ces aspects qu'on aura l'occasion d'évoquer sans doute lors d'autres séances consacrées à l'environnement. Sur le site Ouest des Huttes, la proximité de Comilog, Eurexan et des stocks pétroliers a pesé beaucoup dans la balance du choix.

Il y a une question sur les courants également, sur la courantologie. Un projet comme le terminal méthanier demande beaucoup d'études, notamment des études maritimes. Dans ces études

maritimes il y a des études sur la courantologie, sur l'agitation de la houle, savoir si le poste sera bien abrité par la houle. La courantologie est nécessaire pour examiner les problèmes de navigation. Lorsqu'un bateau navigue, il ne faut pas qu'il y ait trop de courant. Mais ces études sont utilisées aussi pour la stabilité du trait de côte. Sur le site du Clipon il est prévu d'utiliser le dragage pour remblayer le terrain qui manque pour construire la totalité du terminal - il est prévu de remblayer le trait de côte qui est à proximité du Clipon. Il y a un nouveau trait de côte qui sera créé, et il faut qu'on s'assure qu'il sera absolument stable. Les études de courant et celles qui regardent comment se comportent les grains de sable vont servir à étudier que ce nouveau trait de côte sera stable. On étudiera les choses tant qu'on pourra assurer la stabilité du trait de côte pour l'avenir.

**Raoul DEFRA Y**

Actuellement, au niveau du canal de rejet de la centrale EDF, le trait de côte est stabilisé.

**Bruno MILCZYNSKI** : On peut voir que dans cette zone-là pas mal d'organismes suivent ce trait de côte. La SNCO fait également des études, pas seulement sur Dunkerque mais sur l'ensemble du littoral de la côte d'Opale. On constate des évolutions du trait de côte. C'est un phénomène très difficile à appréhender. A certains endroits, on a des érosions qui peuvent être inquiétantes. A d'autres, inversement, cela s'engraisse. A l'endroit de la centrale, du côté du rejet, c'est relativement stable.

**Raoul DEFRA Y**

J'y vais souvent pour aller à la pêche et tous ceux qui y vont peuvent vous dire qu'il y a un changement au nouveau de la sortie des eaux.

**Bruno MILCZYNSKI**

A la sortie du rejet ? On a pu constater une l'érosion plus à l'ouest. Il s'agit d'un phénomène très complexe.

**Raoul DEFRA Y**

C'est la raison pour laquelle je posais la question sur le rejet des eaux du terminal méthanier.

**Bruno MILCZYNSKI**

Le rejet des eaux du terminal méthanier se fera, dans la solution du Clipon, très probablement à l'avant-port mais EDF étudie également une autre solution qui consisterait à faire les rejets en mer. Aujourd'hui c'est la solution de l'avant-port qui est très probablement la meilleure, puisqu'elle impacterait le moins le littoral. Je rappelle que, par rapport à la centrale, le débit est beaucoup plus faible. C'est dans un rapport de un à cinq ou à six.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Vous vouliez intervenir sur cette réponse ?

**Jean-Pierre CUSE, centrale de Gravelines**

Je travaille dans le domaine de l'environnement à la centrale de Gravelines. Petite précision concernant le trait de côte : ce trait de côte est suivi par une bathymétrie annuelle du site jusqu'à la jetée des Huttes et tous les trois ans nous étudions même une zone de la digue de l'Aa jusqu'à la digue des Huttes. Toute cette zone, plages comprises, est étudiée. Nous avons un suivi depuis l'origine du site. Qu'est-ce qu'on peut constater ? Effectivement, on a une influence du débit du rejet à l'extrémité proche du rejet du canal. On est très limités en espace. On a une centaine de

mètres au niveau du rejet. Dans cette zone limitée à une centaine de mètres on constate d'année en année des changements. Par contre, pour le reste, on est relativement stables depuis l'origine du site. Quand on regarde des bathymétries sur cinq ou dix ans, on retrouve une sacrée stabilité, même si cette zone, de point en point, peut être modifiée. On a de l'extrait de matière. On peut constater un enrichissement de matière d'année en année. Mais si on regarde sur une longue période on peut dire qu'on n'a pas d'influence du débit du rejet sur le trait de côte.

### **Bruno MILCZYNSKI**

Un complément sur ces aspects de sédimentation et de courantologie. Pour bien nous assurer que ce qu'on va faire n'aura pas d'influence sur l'environnement, on a prévu un modèle. On va regarder ce qui se passe depuis Zuydcoote jusqu'à Oye-Plage. Il ne s'agit pas de vérifier que la stabilité sera assurée à l'endroit où seront faits les travaux, mais aussi qu'on ne modifie pas le reste du littoral.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Y a-t-il d'autres réponses apportées sur le parc éolien ou bien pourquoi le offshore est rejeté ou les périmètres de sécurité ?

### **Fabrice FOURCADE**

Je vais tenter de répondre sur le offshore et je laisserai la parole à Etienne sur l'éolien. Le offshore, c'est une excellente question que l'on s'est posés avant de faire une proposition au port autonome. On avait étudié différentes possibilités de terminaux *on shore*, *offshore*. Sur terre, on est arrivés à la conclusion que Dunkerque était le meilleur site. On a étudié le offshore de près pour finalement l'exclure. Je vais essayer de dire pourquoi. Le offshore présente deux solutions possibles. L'une d'un terminal complet, avec son regazéificateur, ses réservoirs, son évacuation en mer. On a un projet de cette nature dans le groupe EDF en Italie, donc c'est une solution qu'on connaît bien. On l'a exclue dans le cadre de la France principalement pour une raison de coût mais Bruno l'avait également mentionné lors de la dernière réunion, les conditions maritimes ne sont pas les mêmes en Mer du Nord et dans le nord de l'Adriatique. Pour une raison de coût, un terminal comme ça coûte beaucoup plus cher sur terre. Il y a une concurrence sur le gaz, même sur ce marché de la regazéification dans le Nord de l'Europe. Compte tenu de cette concurrence, des projets dont on a parlé – des projets en France dont on a parlé aujourd'hui, il y a d'autres projets en Grande Bretagne et aux Pays-Bas – compte tenu de cette concurrence qui est basée sur des coûts de terminaux sur terre, faire un terminal en mer n'est simplement pas rentable. Ça c'est pour la première solution de terminal complet.

En mer, il y a une deuxième solution de terminal offshore constituée, en fait, de sortes de bouées sur lesquelles des méthaniers équipés de regazéificateurs viennent s'amarrer. Les bouées sont reliées à un pipe qui permet d'évacuer le gaz sur le continent. Cette solution a l'inconvénient de ne pas avoir de réservoir. La production de gaz issue de cette solution est nécessairement intermittente, lorsque les navires sont là. Pour avoir le débit dont on parle, il faut avoir plusieurs navires présents. Cela coûte cher pour deux raisons : il faut des navires en grand nombre qui coûtent cher. En termes de valeur de ce qui est produit, ce n'est pas du tout la même chose qu'un terminal à terre. Il n'y a pas le stockage qui permet de rendre la production intermittente des bateaux en termes de production continue sur le réseau. Pour un terminal sur terre, on arrive de passer d'une production de navire discontinu à une production sur le réseau continue, parce que - entre les deux - il y a une zone de stockage qui n'existe pas pour cette solution offshore. La production de gaz est donc moins valorisable sur le marché, parce qu'elle ne peut être qu'intermittente. C'est une utilisation qui peut être destinée à un autre usage. On y avait fait référence une autre fois aux Etats-Unis où ce type de solution intervient dans des arbitrages de marché. Quand les prix du gaz flambent, vous allez

apporter votre méthanier juste à ce moment-là pour valoriser au maximum votre regazéification et quand les prix du marché baissent, vous allez faire autre chose et regazéifier ailleurs. Ce n'est pas le modèle que l'on a en tête à Dunkerque. On n'a pas en tête de faire du gaz pour arbitrer le marché mais pour fournir nos clients, nos centrales.

### **Bruno MILCZYNSKI**

Indépendamment des problèmes de coûts il y a les problèmes techniques. Je ne pense pas que cela est réalisable à Dunkerque, tout simplement parce qu'il faut une mer qui soit relativement calme. Ici, la houle peut atteindre 4 à 5 mètres au large et on a une zone de navigation intense. Il me paraît difficile d'imaginer un terminal comme ça en mer.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup. Avant de repasser la parole je voudrais vous rappeler que vous avez les Cahiers d'Acteurs publié par l'ADELFA. Le numéro 1 pose la question « pourquoi pas un terminal méthanier offshore ». Il y a un autre point de vue très différent de celui qui vient de vous être exposé dans ce Cahier d'Acteurs. C'est là l'intérêt du Cahier d'Acteurs. Il y avait d'autres questions qui portaient sur l'éolien et le périmètre de protection.

### **Etienne CORTEEL**

Sur l'éolien, je suis très embêté. C'est une mauvaise question mais je vais répondre quand même. C'est une mauvaise question puisqu'elle a tendance à induire que l'on cherche à opposer les énergies. En termes de coût, c'est vrai, c'est plus cher. EDF a obligation de racheter la production d'énergie. L'éolien est racheté à environ 80 euros, alors que l'énergie produite par les moyens classiques et centralisés coûte autour de 50 euros. Pour le solaire photovoltaïque, c'est bien pire. On rachète à 300 euros voire 550 euros selon les cas. C'est donc une mauvaise question qui induit un mauvais raisonnement qui a l'air d'opposer les énergies. Or il y a de la place pour toutes les énergies, en fonction des usages. Si on veut relever le défi du changement climatique, il faut donner la place à toutes les formes les moins émettrices de CO<sub>2</sub>. Les énergies dites renouvelables ont leur place et il faut les développer. C'est pour cela qu'il y a des politiques publiques qui incitent à leur développement. Dans l'habitat, le bâtiment on est à la bonne échelle. Dans l'industrie c'est beaucoup plus difficile. Si Aluminium Dunkerque cherchait à produire son énergie avec des cellules photovoltaïques il aurait du mal. Si on voulait transformer toute l'énergie du terminal méthanier, il faudrait de l'ordre de 1 000 éoliennes. Voilà quelques points de repères. Il y a de la place pour tout. Dans l'habitat on a lancé récemment la nouvelle gamme d'offre « Bleu Ciel ». Vous aurez la possibilité prochainement d'équiper vos logements, avec EDF, avec des énergies renouvelables.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

On a parlé des différences entre l'Est et l'Ouest. Il y a peut-être des précisions à apporter sur ces périmètres. Sur les zones éloignées, l'administration répondra lors de la prochaine réunion, le 18 octobre prochain. Je vois l'heure qui tourne. On va botter en touche sur l'administration mais vous nous rappellerez, j'en suis certain, cette question. Il est prévu d'avoir quatre séries de cinq questions.

### **Olivier ROUX, habitant de Dunkerque**

Je voudrais simplement continuer sur le raisonnement qui vient d'être tenu. J'ai bien compris les attentes au niveau énergétique en ce qui concerne l'industrie et l'obligation de continuer avec des énergies fossiles. Les maîtres d'ouvrages avaient expliqué que, d'ici quelques années, on n'aurait plus du tout accès à ces ressources. Je voudrais savoir ce qu'on va faire à ce moment-là pour les



industries. Ne vaut-il pas mieux se couper un bras tout de suite et financer avec de telles sommes des projets concernant des énergies renouvelables pour l'industrie ? Deuxième question, si vous le permettez, je n'ai pas entendu de réponse satisfaisante concernant la fréquentation du Clipon. C'est un lieu historiquement fréquenté par les Loonois, c'est un lieu de vie. Est-ce qu'on va tout simplement les mettre à la porte ou est-ce qu'il y a des mesures compensatoires qui sont prévues ?

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Y a-t-il une autre question ? Je vous repasse la parole avec plaisir et on va terminer sur vous.

**Nicolas FOURNIER**

Une question très rapide : quand mettra-t-on en ligne le verbatim sur Internet ? Les comptes-rendus des séances sont très intéressants on a des échanges riches.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Dès que possible. C'est une mauvaise réponse mais on est en train de relire la séance de vendredi dernier qui est à peu près claire et la séance de lundi qui n'est pas tout à fait rédigée pour qu'elle soit compréhensible. Mais dès que la séance de vendredi est prête – c'est un gros pavé. Il faut de temps en temps regarder Internet et si vous ne voyez rien téléphonez à la permanence.

**Nicolas FOURNIER**

Très bien, comptez sur nous. Voici mon propos. On sait aujourd'hui qu'on est en surcapacité énergétique en France puisqu'on exporte l'équivalent de neuf tranches nucléaires à l'étranger. Pour moi, les projets industriels d'EDF ne sont seulement destinés à produire de l'énergie mais surtout à satisfaire les actionnaires en vendant de l'énergie à l'étranger. Aujourd'hui même, on a la preuve des enjeux planétaires du réchauffement climatique, puisque le prix Nobel de la paix vient d'être remis à Al Gore pour son film « Une vérité qui dérange ». Il l'a eu avec les scientifiques du GIEC, groupement international des scientifiques en charge des recherches sur le réchauffement climatique et sur l'épuisement des énergies fossiles. Je ne sais pas si les promoteurs du projet ont vu ce film, mais ça interroge tout de même. Quand on parle de production d'électricité par le gaz, en centrale à cycle combiné, on sait qu'une centrale à cycle combiné de 400 mégawatts qui fonctionne 68% du temps annuel rejette près d'un millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Ce n'est pas une énergie toute propre. On sait aussi que l'Europe et la France se sont lancées dans un objectif de diminuer d'un facteur 4 leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Est-ce que les maîtres d'ouvrage ont pris en compte ces scénarii ? C'est un objectif qui est fixé dans la loi sur l'énergie de 2005 et il a été reconfirmé par le groupe 1 du Grenelle de l'environnement « Energie et climat » tous collègues confondus. Je me pose la question pourquoi ne développe-t-on pas les énergies renouvelables qui coûtent encore cher parce qu'elles n'ont sans doute pas été assez développées en France ? C'est pour cette raison que les filières restent coûteuses. Sur le solaire, vous l'avez dit lors du débat, il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour qu'il devienne vraiment intéressant en termes de volumes de production. On n'a pas encore été au bout de l'énergie solaire.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Cela correspond à une idée générale qui est très claire. Merci beaucoup. Je propose qu'on termine sur ces deux interpellations et ensuite on tirera très rapidement quelques conclusions.

**Bruno MILCZYNSKI**

Concernant la fréquentation du Clipon, on ne peut pas dire aujourd'hui ce qui sera interdit ou autorisé. Je maintiens ces propos. J'ai parlé également de ce qui se passait aujourd'hui à Fos-

Cavaou comme étant un exemple dont on ne sait pas du tout s'il sera appliqué ici. Voici un plan pour illustrer ce qu'il y avait à Fos-Cavaou, pour essayer de voir si on arrivait à la même chose, l'emprise ou l'impact que cela aurait sur les deux sites. On voit cette zone de protection éloignée autour du site qui correspond à environ 600 mètres dans le cas des deux sites. On ne sait pas quelles activités seront autorisées, sauf de l'autre côté, à l'avant-port. Dès qu'il y aura une installation de réception des navires là il est clair qu'il n'y aura aucun accès. Ce que l'on sait, par contre, c'est qu'en dehors de ces zones qui sont figurées, rien ne va changer. On voit l'étendue du Clipon par rapport au site, on sait qu'il y aura des choses interdites dans les zones indiquées. Par contre, à l'extérieur de cela, rien ne changera. Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

**Olivier ROUX**

La population qui a accès à ce site vient pour partie de Dunkerque ou de plus loin. Beaucoup viennent de la région. Il y a beaucoup de salariés de la zone industrielle, qui n'ont pas forcément beaucoup de moyens pour aller s'amuser ailleurs et on va leur retirer cette zone. Je voudrais savoir ce qu'on va leur dire. A-t-on prévu quelque chose, pour eux pour qu'ils puissent aller s'amuser le week-end ?

**Bruno MILCZYNSKI**

J'ai reçu votre demande. C'est plus une demande qu'une question. Il faut rappeler que du côté de l'avant-port les activités nautiques sont interdites. Dans le reste de la zone, comme je vous l'ai dit, aujourd'hui on ne sait pas ce qui sera interdit et ce qui sera autorisé. Il est possible, mais on n'en sait rien, que certains types de fréquentations, peut-être accompagnées, avec une formation à la sécurité au départ, pourront être autorisées. C'est l'Etat qui décidera et nous ne pouvons pas nous engager aujourd'hui à dire des choses qui ne sont pas de notre autorité.

**Marie-Astrid FOLEY**

Il ne faut pas avoir peur de dire qu'il n'y aura plus de plage. Il va nous rester combien de kilomètres de côte, de sable ?

**Bruno MILCZYNSKI**

Ce que vous voyez sur le plan.

**Marie-Astrid FOLEY**

C'est la digue du Braek, la digue en béton.

**Bruno MILCZYNSKI**

C'est cette partie-là. Entre l'extrémité de la digue du Braek et le site. Ce n'est pas du béton, c'est de la plage.

**Marie-Astrid FOLEY**

Ça va faire combien de kilomètres ? 200 mètres ?

**Bruno MILCZYNSKI**

Non, il y a environ 2 kilomètres.

**Marie-Astrid FOLEY**

Non, ce n'est pas aussi grand.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Ce plan n'a pas été truqué. Ce sont des points qu'on va reprendre, parce qu'ils sont importants dans la comparaison des sites, jeudi prochain lors du débat sur l'environnement et le cadre de vie. Effectivement, on peut mesurer avec une échelle les réductions que ce site du Clipon subira. Sur le plan de la politique des énergies, sans reprendre ce qui a été dit lundi dernier, on pourrait en dire un mot pour monter la tendance des réflexions du maître d'ouvrage. Il faut dire un mot sur le charbon.

**Fabrice FOURCADE**

Je vais répondre aux deux questions qui se rejoignent « que fait-on au-delà du fossile » et le témoignage du monsieur de l'ADELFA au regard du réchauffement climatique et du nouveau prix Nobel de la paix d'aujourd'hui. Ça renvoie plus au Grenelle qu'au débat d'aujourd'hui et cela nous emmènerait très loin de répondre à ces questions. Je vais juste donner quelques signes de l'engagement d'EDF sur la réduction du CO<sub>2</sub> et redire qu'il ne faut pas opposer ce projet avec les enjeux liés au facteur 4 et à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. En signe de la posture d'EDF sur ce sujet, je voudrais dire qu'EDF a le parc de production de plus loin le moins émetteur de CO<sub>2</sub>. Au-delà d'EDF, si on regarde la France, elle émet quatre fois moins de CO<sub>2</sub> par kilowattheure électrique produit que ses voisins allemands sans parler des Italiens. En matière d'efficacité CO<sub>2</sub> de l'électricité produite en France on est très bons. Ce qu'on sait déjà, sans donner de chiffre précis, au regard des engagements pris par la France vis-à-vis de Kyoto qui est de réduire de 20% les engagements de CO<sub>2</sub> entre 1990 et 2020, d'ores et déjà on sait qu'EDF fera mieux que ça. On est quatre fois meilleurs que nos voisins allemands par exemple. L'engagement d'EDF sur la réduction des gaz à effet de serre sur le sujet est fort. J'ai donné des chiffres. On continue d'investir 400 millions d'euros de R&D chaque année sur les énergies non émettrices de CO<sub>2</sub> et on a signalé à l'horizon 2010, 3 milliards d'euros d'investissement prévus dans les énergie renouvelables et notamment éoliennes. Au-delà du fossile, EDF agit de manière très volontariste. Si on essaye de se projeter encore plus loin, ça dépasse mes compétences. Les pistes évoquées aujourd'hui sont nombreuses. Il faut se référer à la presse plus qu'à autre chose. Monsieur Defrance a dit deux mots sur le charbon. Il y a beaucoup de charbon à l'échelle de la planète, il y en a plus que du pétrole ou du gaz. Pour le pétrole il reste 35 à 40 années de consommation en réserve, 60-70 ans pour le gaz. Pour le charbon on est au-delà de 200 ans. Le problème avec le charbon est qu'il émet beaucoup de CO<sub>2</sub> quand on l'utilise pour produire de l'électricité. Les pistes étudiées par EDF concernant le charbon sont, à plus long terme, la séquestration du CO<sub>2</sub> et c'est sans doute la voie à suivre. Dès lors qu'on aura les moyens de le faire, cela ouvrira des perspectives très sérieuses pour le charbon et sur les combustibles fossiles non conventionnels comme les schistes bitumineux, qui existent en grande quantité en particulier sur le continent nord américain.

**Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Merci beaucoup pour ces éclairages du futur. On va arrêter là cette séance de questions-réponses. Je vais donner la parole à mes collègues pour leur demander en une phrase une synthèse de ce qu'ils ont retenu de plus important.

**Gustave DEFRANCE**

Si j'avais à prendre deux mots, vous allez être surpris, ces mots sont : tarifs préférentiels. C'est un sujet souvent évoqué et très difficile qui s'incruste dans un débat local. On a un site qui présente des risques. Il serait logique d'avoir quelques avantages particuliers. Sur un sujet plus délicat, on évoque en matière de production d'énergie des quantités d'énergie et ce n'est pas simple d'avoir une idée exacte. Le gaz de Norvège qui arrive à Dunkerque par une canalisation sous la mer, un gros diamètre, représente autant d'énergie que produisait le bassin houiller Nord-Pas-de-Calais quand il employait 250 000 personnes. On a du mal à évoquer les problèmes d'énergie. Si vous

attendez des spécialistes et des experts des réponses parfaites, vous ne les aurez jamais. Les trois présidents ont rencontré Monsieur Sirotta qui va produire un rapport sur ce qui va se passer en matière d'énergie entre 2020 et 2050. La première chose que dit Monsieur Sirotta c'est que lorsque l'on fait des prévisions en matière d'énergie on s'est jusqu'à présent toujours trompés et il y a de fortes chances que ce qu'on dit aujourd'hui comporte pas mal d'erreurs.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

On va mettre le rapport Sirotta dans les annexes de notre site.

### **Aline YASMINE**

Deux mots sur l'aspect environnemental. Dans les deux réunions précédentes et une bonne partie de celle-là il y a eu des questions assez générales, objectif facteur 4, protocole de Kyoto et on a, petit à petit, penché vers des questions plus locales. Il y a une dame qui a mentionné le paysage qui est trop industrialisé, des questions de loisirs. Je pense qu'il y a une bonne transition entre les questions à caractère général et ces questions de cadre de vie, loisirs, qui seront reprises lors de la réunion thématique du 18 octobre. Certaines de ces questions, qui n'ont pas reçu de réponse, pourront être détaillées.

### **Camille SAISSET**

Je me suis intéressée à ce qui fera l'objet de la troisième réunion thématique sur les risques et responsabilités de la sécurité et de la sûreté. J'ai l'impression que cela a été assez largement évoqué aujourd'hui. On a bien compris qu'un terminal méthanier était une ICPE, une installation à risque classé pour la protection de l'environnement à risque Seveso. L'accident AZF est resté dans toutes les mémoires en France. La réglementation Seveso est arrivée après un accident qui s'est produit en Italie, dans une ville qui s'appelle Seveso.

La question du vieillissement liée à la proximité du bord de mer de cette installation a été posée. Dans ce contexte il a été dit que cette contrainte a été prise en compte, du génie civil jusqu'aux installations mécaniques y compris dans la stratégie de suivi de la stabilité des ouvrages.

La question du risque sanitaire a été évoquée et assez rapidement éliminée parce que ce terminal méthanier n'émettrait pas de pollution atmosphérique selon les dires du représentant d'EDF.

La question de la sûreté et du risque terroriste a été évoquée. Beaucoup de questions autour de ces zones d'interdiction d'accès au site. Il a été précisé que la réglementation était en cours d'évolution.

Le risque lié à la proximité des autres sites Seveso, sachant que, si le terminal méthanier était prévu lors de la construction de la centrale de Gravelines, il n'y avait pas, à cette époque, treize autres sites Seveso. Il y avait d'autres sites dangereux mais cette réglementation Seveso n'existait pas encore. Dans ce cadre là, les deux sites ont été évoqués. Le terminal méthanier en lui-même nécessite une protection de 600 mètres autour de lui. S'il se trouve sur le site du Clipon – le site du Clipon se trouve à 2 500 mètres des autres sites industriels - il n'y aurait pas de risque d'effet dominos. Concernant le site des Huttes aucun chiffre n'a été évoqué, sauf qu'il a été précisé que la proximité des sites de Comilog et des stocks pétroliers avait largement pesé sur le choix des maîtres d'ouvrage quant au site du Clipon. Le rôle de l'administration présente dans la salle a été évoqué. Elle sera invitée à s'exprimer lors de la prochaine réunion au Craywick.

### **Claude HANOTEAU**

J'ai été marqué par deux choses : l'intérêt vif porté par l'assistance à ce projet. Un intérêt que je qualifierais de curieux. Beaucoup de curiosité sur des choses très précises : quel est le coût d'un tel projet mais qu'est-ce qu'il va rapporter ? Y a-t-il eu des calculs prévisionnels qui ont été faits ? On

s'est interrogé aussi sur les simulations. Ce qui m'a intéressé c'est aussi tout ce questionnement sur les emplois. On ne se contente pas de chiffres, on veut connaître les métiers qui vont être occupés. Va-t-on privilégier ceux qui habitent le Dunkerquois ? Quels vont être les avantages directs des consommateurs, les tarifs préférentiels ? J'ai été marqué, par l'expression des craintes et des inquiétudes. On a parlé des effets de risque on a parlé aussi de l'évolution de la circulation routière pendant les travaux et puis des usages ludiques du Clipon. Si on les supprime pour partie ou en totalité, va-t-on trouver des compensations ? L'accès aussi, qui va en décider ? N'y aura-t-il vraiment aucun changement ? Voilà ce que j'ai entendu parmi bien d'autres choses.

### **Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT**

Voici un résumé partiel. On va essayer de faire mieux par écrit. Cela permet de donner une idée assez rapidement en fin de réunion. Les deux réunions suivantes sont jeudi 18 octobre à Saint-Georges-sur-l'Aa sur l'environnement et le cadre de vie et une réunion un peu similaire à celle de ce soir le 26 octobre à Gravelines.

### **Eric ROMMEL**

En tant que maire de Loon-Plage, ce que j'ai entendu de particulier ce soir est l'inquiétude des Loonois pour l'accès à la plage. Si je devais être le cinquième à devoir faire une conclusion, je vais me retourner vers les représentants de l'administration. On en a parlé beaucoup ce soir. Il y a des us et coutumes à Loon-Plage. Je suis Loonois depuis une génération et s'il n'y avait pas eu la plage du Clipon, je ne serai sans doute pas là. Une grande partie de la population a été conçue là-bas. Ce n'est pas une usine à gaz. Toujours est-il que c'est très important pour nous, pour moi. Si, pendant les travaux, à un moment donné, il faudra lâcher l'accès, tout le monde le comprendra. Mais, un jour ou l'autre, il faut que celui qui a envie de faire une plage, marcher les pieds dans l'eau puisse le faire comme avant, avec ses chiens, avec ses chevaux. Je me heurte souvent à ceux qui ont en charge la gestion du site qui sont la sécurité, la production. Cela fait quarante ans que le port est là et jusqu'à présent tout le monde s'est bien entendu. Je pense que personne ne dira le contraire des chasseurs, des pêcheurs, des motards, des promeneurs, des baigneurs, des ramasseurs de moules ou de coques, des surfeurs et ces gens n'ont jamais empêché le port de s'étendre. Donc, si j'avais quelque chose à retenir, si jamais ce méthanier se mettait en place, tous ces gens devront pouvoir continuer à chercher des moules, des coques, faire de la moto, du cerf-volant, du kite-surf, de la planche à voile. Jamais on ne pourra remplacer cette plage qui fait partie de notre culture. Laissez-la nous le plus longtemps possible.

*Fin de la réunion à 21 heures 20.*